

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Les Faits de la semaine

Durant les vacances parlementaires, que pourrait faire la presse réactionnaire, sinon calomnier et calomnier encore.

Ce n'est plus un homme qui se serait offert aux millions des Chartreux, c'est un groupe parlementaire. Lequel ? Mystère, la Chartreuse ne permet pas de le dire et le *Gaulois* ou autre *Libre Parole* ont beau jeu pour dire : « Un groupe ! mais c'est le parti républicain tout entier. »

Le malheur c'est que toutes ces histoires, bâties à la diable, au nom de Dieu, sont cousues de fil blanc et que peu à peu, les démentis succèdent aux démentis.

On avait insinué que M. Saint, gendre de M. Trouillot, était l'entremetteur complaisant et la jubilation régnait au camp clérical. Pensez donc ! M. Trouillot, modeste auteur de la proposition qui a servi de base à la loi sur les associations — ce que bien des républicains oublient trop — rapporteur de la commission, à demi sinon à trois quarts auteur de la loi, compromis par ses attaches dans cette vilaine affaire ! Quelle aubaine !

Malheureusement pour les très chers frères qui ont fait vœu de charité et d'aimer universel, des impossibilités matérielles s'opposaient à ces insinuations. La gaffe reconnue, les démentis se succèdent. Il ne s'agit pas d'un groupe, jamais démarches n'ont été faites au nom d'un homme politique, les républicains ont agi loyalement. C'est M. Pichat, agent d'affaires et député de la Grande Chartreuse, qui couvre de son autorité, très haute en la matière, cette pluie de démentis.

Quelques journalistes, plus chartreusistes que les chartreux eux-mêmes, ajoutent gravement : « Ces démentis sont donnés parce que le propriétaire (supposé) de la Chartreuse, l'abbé Rey, tient à se mettre bien avec le gouvernement pour obtenir les avantages de la liquidation. »

Oh le bon pavé de l'ours !

Il y a aussi l'affaire Revoil. La Chambre vote à l'unanimité un ordre du jour condamnant les actes de M. Revoil en Algérie ; quelques jours après M. Revoil donne sa démission. Vous croyez qu'on recherche la raison de cette démission dans ce désaveu ? Pas du tout, on invente une histoire d'oncle et de neveu, d'ailleurs fort désobligeante pour M. Revoil, et on cherche à salir une fois de plus le parti républicain.

Ceux qui ne sont pas au courant de la manière dont sont rédigés les journaux de Paris, s'étonnent de ne pas avoir vu rappeler le vote de la Chambre. Il y a à cela une raison très simple : les journalistes parlementaires qui savent que le départ de M. Revoil était obligatoire après le vote de la Chambre, sont en Algérie à la suite du Président. Les chefs d'information qui relaient l'affaire sont peu au courant des questions politiques, par suite de la division du travail exigé par la nécessité d'aller vite et les bons Basile ont essayé de profiter de cette situation anormale.

La nouvelle de la nomination de M. Jonnart a suffi pour faire cesser la campagne.

F. L.

## L'affaire Humbert-Daurignac

Depuis cette « histoire des Chartreux », l'affaire Humbert semblait être tombée dans l'oubli, au moins pour le public.

Cependant, l'enquête se poursuit toujours et la liquidation des biens des fameux escrocs est sur le point d'être close.

Le syndic de la faillite, M. Bonneau, de retour d'un voyage en Tunisie, déclare qu'il a visité là-bas le domaine de Birchana, qui a 300 hectares et est en pleine prospérité. M. Bonneau va le faire vendre sous peu de mois, et, comme il a pu faire annuler les hypothèques qui le grevaient, ce seront 500.000 fr. qui tomberont dans les poches des créanciers.

## INFORMATIONS

### Le voyage de M. Loubet

M. Loubet est rentré jeudi à Alger d'où il est reparti pour se rendre en Kabylie.

Sur le quai de la gare de Tizi-Ouzou il a été reçu par le maire, les fonctionnaires de la localité et les chefs kabyles qui saluent par quelques paroles le président de la République.

Après le banquet offert par la municipalité, M. Loubet a prononcé devant les chefs kabyles une allocution qu'ils ont vivement applaudie.

M. Loubet est rentré dans la soirée à Alger d'où il se rendra à Philippeville.

M. Loubet était hier à Philippeville où la municipalité lui a souhaité la bienvenue.

Après les réceptions des autorités, le président de la République a visité la ville et a reçu de la part de la population un accueil des plus chaleureux.

Dans la soirée il s'est rendu à Constantine où M. Morinaud député, maire, le salue au nom de la population.

M. Loubet s'est rendu à la préfecture où ont eu lieu les réceptions des autorités civiles et militaires.

### M. Loubet en Angleterre

On assure dans les cercles bien informés que la visite de M. Loubet à Londres aura lieu au mois de juillet, après la session parlementaire. Le président de la République descendra à l'ambassade française où il restera trois jours. Il sera accompagné de l'escadre du Nord, laquelle rendra ainsi la visite que l'escadre du contre-amiral Curson Howe a faite en Algérie.

### Conseils généraux

Ont voté des félicitations au gouvernement pour sa lutte contre les congrégations et son œuvre de laïcisation, les conseils généraux du Cher, du Gers, du Lot, de la Corrèze, du Rhône, de l'Yonne (avec un vœu demandant la séparation des Églises et de l'Etat), des Hautes-Alpes, du Cantal, de Saône-et-Loire, du Tarn-et-Garonne, des Hautes-Pyrénées, de l'Hérault, de la Marne, de la Haute-Savoie, de la Charente-Inférieure, de la Haute-Saône, du Loir-et-Cher, de Vaucluse. La dépêche envoyée de la Charente-Inférieure au président du conseil est ainsi conçue :

« Les sénateurs, députés ou conseillers généraux républicains de la Charente-Inférieure, en présence de la campagne calomnieuse dirigée par une certaine presse contre le nom respecté de M. Combes, renouvellent à M. le président du Conseil l'assurance de leur profonde sympathie. »

riore, en présence de la campagne calomnieuse dirigée par une certaine presse contre le nom respecté de M. Combes, renouvellent à M. le président du Conseil l'assurance de leur profonde sympathie. »

Au conseil général de l'Isère, les félicitations ont été votées par 25 voix contre 8 et 6 abstentions. L'ordre du jour pur et simple avait été repoussé par 20 voix contre 18 et 1 abstention.

Au conseil général du Cher les félicitations ont été votées par 17 voix contre 8.

Ont voté des vœux en faveur de l'heureuse issue du voyage du président de la République en Algérie, les conseils généraux des Côtes-du-Nord, du Cantal, du Lot, du Rhône ; celui des Alpes-Maritimes a ajouté qu'il espère que la prochaine visite du roi d'Angleterre « établira de nouveaux liens de sympathie entre les deux nations ».

### Suppression de Traitement

Le président du conseil, vient d'aviser Mgr Turinaz, évêque de Nancy, que son traitement était supprimé.

Cette mesure est motivée par la protestation du prélat contre les dernières circulaires de M. Combes, et par la manifestation à laquelle il s'est livré en ordonnant publiquement à un jésuite sécularisé, M. l'abbé Ravenez, de monter en chaire.

### Les Congrégations

De violents incidents se produisent un peu partout au sujet du départ des Congrégations.

Des manifestants, aux cris de « vive la liberté » se tiennent aux abords des couvents et acclament les pères qui, d'autre part, conspuent les républicains.

Sur divers points, des bagarres ont eu lieu et des arrestations ont été opérées.

### Charité Congréganiste

La Ligue des Droits de l'Homme communique la note suivante :

« Le procès du Bon-Pasteur a révélé le moyen par lequel les magasins peuvent s'approvisionner à très bon compte des travaux de lingerie : les industriels comme le Bon-Pasteur, par exemple, lequel a 45,000 ouvrières, en ne donnant par de salaires à ces malheureuses, réduisent leurs frais de main-d'œuvre au strict minimum. Aussi peuvent-ils céder leurs produits à des conditions exceptionnelles de bon marché.

Voici une démonstration nouvelle que les ouvriers et les couvents font concurrence véritablement déloyale aux ouvrières des villes. Nous la trouvons sur la couverture du catalogue d'une maison de blanc, qui vient d'être envoyée à un très grand nombre de Parisiennes :

« J'ai l'honneur d'informer les dames « charitables que tous mes articles sont « confectionnés dans des ouvriers ou pensions « sous la direction des Sœurs, ce qui me « permet de vendre 20 0/0 meilleur marché « que les maisons de nouveautés, grevées « par les frais généraux. »

### L'affaire Dreyfus

Le Général André, étant actuellement en Bourgogne, n'a pu donner encore communication de la lettre de l'ex-capitaine Dreyfus à M. Combes, président du Conseil, qui ne l'a connue que par les journaux.

Le gouvernement ne prendra aucune décision au sujet de cette lettre, et le général André n'ordonnera aucune mesure s'y rapportant qu'après une délibération du Conseil des ministres. Or, les ministres ne pourront

se réunir en conseil qu'après le retour du président de la République.

## CHRONIQUE LOCALE

### La neutralité des écoles

M. Chaumié, ministre de l'instruction publique, vient d'adresser aux préfets une circulaire relative aux rapports des écoles primaires avec les diverses confessions religieuses.

Cette circulaire a pour but de rappeler les règles et l'esprit de la législation existante dont l'application a été faussée quelquefois par des interprétations incorrectes ou abusives.

Dans ce document, le ministre rappelle que le législateur a voulu établir la neutralité de l'école, dégager cette dernière des liens confessionnels, séparer le domaine de l'Église de celui de l'enseignement de l'Etat en vue d'assurer la paix des consciences et la bonne harmonie des citoyens.

Le ministre rappelle qu'aux termes de la législation :

1<sup>o</sup> Le curé n'est pas au nombre des personnes admises dans l'école.

2<sup>o</sup> Que l'instituteur n'a ni qualité ni compétence pour enseigner le catéchisme.

3<sup>o</sup> Que l'Etat a le devoir d'assurer le libre exercice de la religion des enfants mais que, de leur côté, les curés ne doivent pas faire coïncider les heures de catéchisme avec les heures de classe.

4<sup>o</sup> Que l'instituteur peut, à titre privé, et en usant des droits garantis à tous les citoyens, accomplir librement ses devoirs religieux, mais qu'il ne doit pas, du fait de ses fonctions et à la tête de ses élèves, participer aux manifestations extérieures des cultes, notamment aux processions.

## CAHORS

### Réponse à une Adresse

En réponse à l'adresse de félicitations au Gouvernement votée par le Conseil général, M. le Président du Conseil Ministre de l'Intérieur envoie à M. le Préfet du Lot le télégramme suivant :

Intérieur à Préfet, Cahors

« Très touchés des sentiments de confiance et de sympathie exprimés par les membres du Conseil général de votre département, le Président de la République et les membres du Gouvernement me chargent de vous prier d'être auprès d'eux l'interprète de leurs meilleurs remerciements. Vous pouvez en outre leur donner, en mon nom, l'assurance que le Gouvernement continuera à exiger de tous le respect absolu des lois et que tous ses efforts tendront à affermir et à développer nos institutions républicaines. »

### AUTOUR DU CONSEIL GÉNÉRAL

Une gracieuseté en vaut une autre, dit-on. C'est ce que, au nom de la commission des travaux publics, M. Rey, député de Cahors a longuement soutenu au cours de la séance du conseil général.

Le Conseil municipal de Cahors demandait au Conseil général, la cession d'une parcelle de terrain situé rue Ste-Claire — terrain qui permettrait l'agrandissement et l'embellissement de cette vilaine rue.

La demande n'était pas excessive, y faire droit purement et simplement ce n'était pas léser les intérêts du département, d'autant plus que cette parcelle de terrain

est inutilisé. Mais les affaires sont les affaires.

Donc, le conseil municipal de Cahors demandait au département le don gracieux de quelques mètres de terrain inutilisé.

— Comment, vous ne voulez que ça ? répondit le département ; mais ne vous gênez pas, prenez : nous voulons comme vous, municipalité de Cahors, l'embellissement de notre chef-lieu.

Mais c'est un plaisir, un grand plaisir pour nous que de vous être agréable. Et puis, entre nous, il n'y a aucun mal à le dire, ce terrain n'a aucune valeur ; nous, département, n'en aurions jamais rien fait. Prenez-le.

Ainsi parlait — avec moins de fantaisie peut-être, — par la bouche de M. Rey notre député, la commission des travaux publics du conseil général. Et nous cadurciens, nous étions satisfaits de tant de bonne grâce et d'amabilité, tandis que M. Costes, en qualité de maire de Cahors s'apprêtait certainement à remercier chaleureusement les généreux donateurs.

Oui, oui, ajouta M. Rey, mais — il y a un mais, — comme une gentillesse en vaut une autre, la commission des travaux publics estime que cette cession de terrain ne saurait être accordée qu'à la condition que la ville de Cahors s'engageât : 1° à faire construire un mur artistique (!!) de soutènement ; coût : un rien, 2.500 francs ; 2° prit possession de la tour du pape Jean XXII et en assurât tout l'entretien ; coût : une misère, 4.500 francs !

Ainsi, aurait pu conclure le rapporteur de la commission des travaux publics, le département très généreux, au lieu d'un cadeau en fait deux.

On ne pouvait se moquer plus agréablement de la ville.

La propriété de la tour du pape Jean XXII, fut jadis, paraît-il, réclamée par la ville de Cahors ; le département la lui refusa.

Aujourd'hui cette tour tombe en ruines, des pierres s'en détachent de temps à autre, des accidents sont à craindre, et pour notre part à la place des paroissiens qui, pour faire leurs dévotions, se rendent à l'église St-Barthélemy, nous ne serions pas tranquilles... — En cas d'accidents, des procès sont à craindre, qui serait responsable ?

Le département connaît tous ces dangers ; il est dès lors tout naturel, qu'aujourd'hui, il ne veuille plus être propriétaire de la tour : Et la ville, que dit-elle ? La ville ne réclame plus rien. Avec raison, elle dit au département : Maintenant que la tour est délabrée, vous voulez nous la céder, eh bien, nous ne la voulons plus ; vous en êtes le propriétaire, gardez-la.

C'est ce que répondit à la maligne commission des travaux publics notre dévoué maire M. Costes qui tout d'abord, heureux de la générosité du conseil général, trouva — et avec raison — cette générosité un peu trop fantaisiste.

Il n'y a donc rien de fait ; la rue S<sup>te</sup> Claire risque fort de n'être pas élargie, embellie de longtemps, mais la tour du pape Jean XXII, pourrait bien jouer quelque mauvaise farce au département, en caressant, d'une pierre, le crâne d'un inoffensif passant.

Qui sera puni de ce mauvais vouloir ? sans doute, le département. Mais qui paiera les dommages ? qui sera victime ? Eh le contribuable, parbleu !

N'est-il pas fait pour cela ?

L. BONNET.

### La question des écoles

#### Pétition

Voici le texte de la pétition que les pères de famille de St-Georges adressent à M. le maire et à MM. les conseillers municipaux de Cahors.

Monsieur le Maire, Messieurs les Conseillers municipaux de la ville de Cahors,

Les soussignés, pères de famille et habitants du faubourg St-Georges, ont l'honneur de vous exposer ce qui suit :

Dans son projet sur la « question des écoles » Monsieur le Maire a eu le soin de mentionner la création d'une école mixte à St Georges ; mais un contre-rapport, sorti

on ne sait d'où, présenté à la signature d'une quinzaine de membres du Conseil municipal et déposé par M. Cagnac dans une séance du Conseil municipal, exclut St-Georges

Nous nous permettons très respectueusement de vous rappeler Messieurs, que depuis quinze ans, les élus de St-Georges, les regrettés MM. Delport et Delfour nous ont formellement promis que nous aurions satisfaction ; que la prochaine disparition de l'école privée congréganiste, rend plus que jamais indispensable la création de l'école mixte que nous ne cessons de demander et que vouloir passer outre les promesses faites et les propositions de M. le Maire, c'est montrer que l'on n'a aucun souci des véritables intérêts de nos enfants et de la population républicaine du faubourg.

Nous en appelons, Messieurs, au Conseil municipal mieux informé, à son esprit de justice et d'équité pour la réalisation prochaine de la promesse qui nous a été si souvent faite, la création d'une école publique mixte à St-Georges.

Ils ont l'honneur d'être, M. le Maire, Messieurs les conseillers municipaux, vos très respectueux serviteurs.

Suivent plus de cent signatures.

#### Compatriote

Notre compatriote, M. Combarieu, docteur ès lettres, professeur au lycée Condorcet, actuellement chef de cabinet du ministre de l'Instruction publique, est nommé inspecteur de l'Académie de Paris, en remplacement de M. Félix Hémon. M. Combarieu continuera à remplir les fonctions de chef de cabinet de M. Chaumié.

#### Ligue des droits de l'Homme et du Citoyen

Nous rappelons que c'est demain dimanche 26 avril à 10 heures du matin, qu'aura lieu dans une des salles de l'Hôtel de ville, l'assemblée des membres de la section cadurcienne de la ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen.

#### Patronage de Jeunes filles

Dimanche prochain 26 avril, à 5 heures du soir, M. Roubaud, artiste peintre, professeur au lycée Gambetta, fera au patronage de jeunes filles ouvert à l'école normale d'institutrices, une conférence sur le sujet suivant :

#### La feuille et la fleur

éléments de composition décorative applicable aux travaux féminins.

#### Union littéraire et artistique

C'est demain qu'aura lieu au théâtre la soirée organisée par l'Union Littéraire et Artistique de Cahors.

#### Groupe d'études sociales « Travail »

Les membres du groupe « Travail » se sont réunis le mercredi 22 avril 1903, à la Mairie.

Après la lecture du procès-verbal de la deuxième réunion qui est adopté et l'appel des membres, le citoyen Marmiesse présente les excuses des 5 membres qui ne peuvent assister à la réunion.

Il rend ensuite compte des lettres envoyées par lui depuis la dernière séance.

Un membre donne lecture du cinquième Entretien Socialiste de M. Deslinières : Industrie, Commerce, Logement, Professions.

Une intéressante discussion s'engage au sujet des belles idées émises dans cet entretien.

Puis vient la question des Universités populaire qui comprend la lecture des études suivantes :

1° Les Universités populaires par M<sup>me</sup> Dick May ;

2° Les Universités populaires par M. Maurice Bouchor. — Réponse à l'article de M<sup>me</sup> Dick May.

3° La Crise des Universités populaires par Eugène Fournière.

Séance levée à 10 heures 1/2.

Le secrétaire général,

LÉON MARMIESSE.

#### Vétérans des armées de terre et de mer

Se conformant à la décision du Conseil général de la Société, fixant au troisième dimanche d'avril l'assemblée générale des

sections, la 580<sup>e</sup> section (Cahors) a tenu dimanche 19 avril, à deux heures du soir, sa réunion statutaire, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Convoqués par lettre individuelle, les Vétérans, toujours soucieux de l'avenir de leur belle et utile Société, s'étaient rendus en grand nombre.

La section délibérant sur l'ordre du jour présenté par le Conseil général à Paris, a voté les résolutions suivantes :

1° en ce qui concerne l'approbation des comptes de 1902, considérant que le Conseil général a tenu compte, dans une certaine mesure, des désirs exprimés par l'ensemble des sections, approuve les comptes de 1902.

2° Quant aux ratifications des nominations proposées par le Conseil général sous les numéros 4, 5, 6, 7, 8 et 9, considérant qu'il est difficile pour la section d'apprécier le mérite et la valeur des membres présentés, ajourne sa ratification jusqu'après la présentation des statuts nouveaux que le conseil général est en voie d'élaborer, et après l'avis qui sera formulé à cet égard par le congrès, dont la création est demandée ;

3° La section donne son approbation à la décision du conseil général votant une pension de 180 fr au profit des pensionnés de la 1<sup>re</sup> année.

4° Elle demande énergiquement qu'un congrès, réunissant les représentants de toutes les sections, soit formé dans le courant de mai ou de juin prochain et convoqué à Paris à l'effet : 1° d'examiner le projet de budget 1904 et de faire connaître son appréciation sur le choix des membres présentés par le conseil général et d'examiner le projet des statuts dont l'envoi est annoncé depuis si longtemps.

La section adopte ensuite, à l'unanimité, le projet de formation en fédération départementale des diverses sections du Lot, dont le nombre s'élève à 24, et dont le siège doit être à Cahors.

Elle émet aussi le vœu que l'article 40 des statuts soit par tous rigoureusement observé, et que toute manifestation en corps, soit politique, soit religieuse, soit également interdite.

La section exprime encore une fois le vœu que des secours soient accordés, jusqu'au moment de leur admission à la retraite, à tous ceux des camarades infirmes ou se trouvant dans l'impossibilité de gagner leur vie.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée.

#### Théâtre de Cahors

Le jeudi 30 avril 1903, la tournée du théâtre Sarah-Bernhardt (direction Victor Ullmann) donnera sur la scène de notre théâtre une représentation de l'immense succès :

### L'AIGLON

Drame en vers en 6 actes, de M. Edmond Rostand.

#### Musique du 7<sup>me</sup> régiment

#### PROGRAMME DES 23 ET 26 AVRIL 1903

Allégo militaire	X.
La poupée du Nuremberg (ouv.)	Adam.
Ibéria (valse)	Gregh.
Les Pantins de Violette (fant.)	Adam.
Coquelicot quadrille	Metra.

Allées Fénélon, de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2

#### ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 18 au 25 avril 1903

#### Naissances

Gléye, Jacques-Guillaume-Laurent, rue du Four S<sup>te</sup>-Barbe, 10.

Rigal, Marie-Philomène, à Begous.

Coutard, Charles-Jean-Maurice-Eugène, rue des Capucins.

Verjon, Andrée-Albertine, rue de la Brasserie.

Serres, Georges-Charles-Alibert, rue du Tapis-Vert.

Azéma, Marcelle-Marguerite-Marie, Boulevard Gambetta, 63.

#### Publications de Mariages

Durand, Jean cocher, et Matheu, Louise-Marthe, s. p.

Jammy, Jean, maréchal-ferrant, et Deltal, Lucie, femme de chambre.

Gerlier, François, voyageur de commerce, et Lanos, Eléonore-Marie.

#### Mariages

Bergerot, Jean-Baptiste, employé d'octroi, et Miquel Rose, s. p.

Bédué, André, négociant, et Caine, Catherine-Marie-Jeanne, s. p.

Ayrot, Emile, instituteur, et Ramos, Laurence-Marie-Thérèse s. p.

#### Décès

Miquel, Philémon-Joseph 2 jours, au Payrat, Léry, Marie, épouse Nouyrit, 59 ans, rue de l'Hôtel de Ville, 1.

### Arrondissement de Cahors

**LAUZÈS.** — *Nomination.* — M. Feyt, fils de l'honorable Conseiller général de Castelnau-Montriat est nommé percepteur à Lauzès. Il est venu mercredi, voir sa nouvelle résidence. On nous assure qu'il doit prendre possession de son poste le 30 courant.

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

— M. Veyrières, receveur de l'enregistrement à Lauzès, est appelé au bureau d'Archiac (Charente-Inférieure). Il est remplacé à Lauzès par M. Delpon, surnuméraire à Poitiers.

Le nouveau receveur est arrivé à Lauzès jeudi soir. Il a pris possession de son poste samedi matin 25 avril.

Souhaits de bienvenue.

**CABRERETS.** — *Foire.* — Malgré sa coïncidence avec celle de Pélaçoy, la foire de Cabrerets a été assez importante.

Il s'y est traité beaucoup d'affaires.

La gelée de ces jours derniers, ayant compromis la première récolte des fourrages, le cours des bestiaux a subi de ce fait une baisse assez sensible dont se plaignent nos cultivateurs.

### Arrondissement de Figeac

**FIGEAC.** — *Marché-Foire.* — Par suite du mauvais temps et de sa coïncidence avec les foires de Lacapelle-Marival et Asprières, le marché-foire du 23 dit de St-Georges, n'a pas été important. Les cours étaient les mêmes que ceux de la grande foire du 15 dernier. A signaler une baisse sur la volaille, qui se vendait 70 et 75 c. le demi-kilo; œufs, 60 c. la douzaine.

— *Chemin de fer.* — M. Aymé, commissaire de surveillance administrative à Capdenac, en résidence à Figeac, est admis à la retraite.

**PUYBRUN.** — Le comité radical socialiste a reçu de M. Combes président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des cultes, la lettre suivante :

Le président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des cultes à M. le Préfet du Lot

Le comité républicain radical socialiste de Puybrun, par l'intermédiaire de son secrétaire M. Léon Soulié, m'a transmis une adresse de félicitation et de dévouement au gouvernement.

Je vous prie, M. le Préfet, d'être auprès des signataires de cette adresse, l'interprète des meilleurs remerciements du gouvernement qui a été très touché de cette manifestation.

Pour le président du conseil, ministre de l'Intérieur et des cultes.

Pour le secrétaire général, le chef du bureau politique, signé Léon PERRIE.

Pour copie conforme.

Le Préfet du Lot.

HELI-DEVALS.

### Arrondissement de Gourdon

**DÉGAGNAC.** — *Conférence publique.* — Le dimanche 10 mai aura lieu à Dégagnac une conférence politique et publique faite par le citoyen L.-J. MALVY, conseiller général du Lot.

Le sujet traité sera le suivant :

Organisation du parti Républicain. — Les Comités Radicaux et Radicaux-Socialistes, Qu'est est leur but ?

La Commission exécutive invite, au nom du Comité, tous les citoyens de Dégagnac et des environs à assister à cette réunion. Elle adresse un appel plus pressant à tous les vrais et sincères républicains, sans distinction de nuance.

A cette occasion, un banquet sera organisé par les soins du Comité. Tout citoyen

qui désirerait y prendre part est prié de se faire inscrire chez M. Brugé, correspondant de la Dépêche et du Journal du Lot, ou chez M. Florenty, maître d'hôtel, avant le 5 mai, dernier délai. La cotisation est fixée à 2 fr. 50.

Il ne sera pas envoyé de convocation personnelle aux membres du Comité : le présent appel en tiendra lieu.

**VAYRAC.** — Les citoyens Gay et Ferrié adressent au nom des candidats du comité radical, l'appel suivant aux électeurs :

**Électeurs de la commune de Vayrac,**  
Nous remercions sincèrement les électeurs qui ont bien voulu, dimanche dernier, nous accorder leur confiance.  
Vous avez compris qu'en votant pour nous vous accordiez vos suffrages à des hommes dignes, dévoués à la cause républicaine et à la défense des intérêts de la commune.

**Citoyens,**

Nous n'oublierons jamais les vaillants démocrates qui en marchant avec nous ont suivi le chemin de la légalité et de l'honneur.

Merci encore une fois.  
Pour le scrutin de ballottage nous vous invitons à reporter vos suffrages sur la liste républicaine qui, seule, reste en face de la réaction.

*Pour les candidats du comité radical,*  
GAY, FERRIÉ.

**Liste du Congrès Républicain**

Jarrige Pierre, ancien cons. municipal.  
Delnaud Alexandre, boulanger.  
Vayssié Auguste, pharmacien.  
Arcambal Anloine, épicière.  
Condamine Henri, prop. cultivateur.

**SAINT-GERMAIN.** — Foire — Malgré le mauvais temps, la foire de St-Germain a été passablement belle ; foirails amplement approvisionnés, mais tendance à la baisse sur toutes les catégories d'animaux.

**Cours pratiqués :**  
Bœufs de boucherie : de 32 à 33 fr. les 50 kilos ; d'attelage, de 500 à 800 fr. la paire ; bouvillons, de 350 à 450 fr. la paire ; veaux, de 0 fr. 80 à 1 fr. le kilo.  
Brebis avec agneaux de 30 à 40 fr. pièce ; agneaux de commerce, de 16 à 18 fr. pièce ; antenaises, de 20 à 26 fr. pièce ; moutons de boucherie, de 0 fr. 70 à 0 fr. 80 c. le kilo.

Porcs de charcuterie, de 45 à 48 fr. les 50 kilos ; porcelets d'élevage, de 18 à 25 francs, selon grosseur.  
Volaille, de 0 fr. 60 à 0 fr. 70 le 1/2 kilo.

Œufs, 0 fr. 60 la douzaine.  
Les marchands étalagistes et débitants de vins paraissaient mécontents de la foire.

**BULLETIN FINANCIER**

Nos rentes ont encore baissé ; il faut attribuer ces ventes sur le 3 0/0 à l'arbitrage de

certain spéculateurs, on vendrait dit-on du 3 0/0 français pour souscrire au 3 0/0 anglais Emprunt du Transvaal. Quant à l'ensemble de la cote elle se maintient assez ferme malgré le calme des affaires.

Le 3 0/0 clôture à 98,20. au lieu de 98,35, dernier cours d'hier.

Le Comptoir National d'Escompte est à 585; le Crédit Foncier reprend à 713 ; le Crédit Lyonnais 1081 et la Société générale à 622.

Peu de changements dans la tenue de nos chemins : le Lyon à 1437 ; le Midi à 1165 ; le Nord à 1812 et l'Orléans à 1490.

Le Suez cote 3822.

L'Extérieure reprend à 87,55 ; l'Italien à 103,55 ; le Portugais à 31,50 ; le Russe 3 0/0 1891 à 89,22 ; le Turc D à 29,07 et la Banque Ottomane à 598.

Les obligations 5 0/0 Victoria Minas sont demandées à 370 et 371,50.

La Kokumbo (Isory Coast) se négocient à 33,50 et 35.

Extrait du « Financial Times », de Londres.

**Les Annonces monopolisées en Perse**

La dernière preuve de l'extension rapide de l'influence de la Russie en Perse vient de se produire d'une façon tout à fait remarquable. Jusqu'à présent les Journaux persans avaient toujours refusé de publier des annonces.

On constate maintenant que l'Agence d'annonces L. et E. Metzl et C<sup>ie</sup>, de Moscou, a obtenu, sous la forme d'une sorte de concession, un monopole qui la mettra en état d'insérer seule des annonces dans les journaux persans pendant plusieurs années. Les commerçants russes jouissent déjà de beaucoup d'avantages que nos commerçants et ceux des autres pays ne possèdent pas dans les états du Chah, et il est possible qu'ils feront bon usage des nouvelles facilités que ce monopole leur procurera pour améliorer leurs affaires en Perse.

On ne dit pas si les conditions de la concession obligent MM. Metzl et C<sup>ie</sup> à n'accepter que des clients de nationalité russe ; mais, qu'elles les y obligent ou non, le seul fait que la Russie a pu procurer à une maison appartenant à ses nationaux la possession exclusive d'une source de revenu dont les Persans eux-mêmes ne jouissaient pas auparavant, est une preuve de l'extension de l'influence du Tzar, qui ne sera pas accueillie avec plaisir par les commerçants et les hommes politiques de la Grande-Bretagne.

**MARCHÉS**

**La Villette**

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES	
			MIN.	MAX.
Bœufs.	1538	1482	1.14	1.80
Vaches.	806	486	1.04	1.48
Taureaux.	226	220	1.04	1.30
Veaux.	1847	1340	1.50	2.05
Moutons.	10763	9870	1.70	2.24
Porcs.	4773	4773	1.12	1.38

**Bordeaux**

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES	
			MIN.	MAX.
Bœufs.	191	132	65	74
Vaches.	10	5	55	65
Moutons.	716	536	80	100
Porcs.	1285	1229	50	58

**JOURNAL DE LA JEUNESSE.** — Sommaire de la 1586<sup>e</sup> livraison (25 avril 1903).

La Fée des Il, par Pierre Maël. — Les Timbres-poste, par Lucien d'Elne. — Blocs d'oxygène, par Daniel Bellet. — Notre aînée, par Julie Borius. — Galerie d'aventuriers, par Jules Glouvet.

Abonnements France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79 Paris.

**LA NATURE.** Revue des sciences illustrée, HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef, (Masson et Cie, éditeurs 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1561, du 25 avril 1903.

La fabrication des tapis en Algérie, par Daniel Bellet. — La fleur à hélice, par le D<sup>r</sup> L. Laloy. — Les plantes toxiques indigènes, par Léon Devyreu. — Une exploitation fruitière modèle, par Albert Maumené. — Société française de physique, par J. L. — Etat de la question piscicole en 1902, par V. M. — Un chef-d'œuvre de l'art grec, par Edouard Bonnaffé. — L'éclipse de Pâques, par Lucien Libert. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 20 avril 1903, par Ch. de Villadeuil. — Les carrosses de la cour à Lisbonne, par A. R.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

**LES HÉMORROÏDES**

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes car c'est une des affections les plus répandues, mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe, depuis quelques années, un médicament, l'**Elixir de Virginie**, qui les guérit radicalement et sans aucun danger. On n'a qu'à écrire, 2, rue de la Tacherie, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, quand elle n'est pas la plus douloureuse. Le flacon, 4 fr 50, franco.

**Avis au public**

**A. WILCKEN**

CHIRURGIEN-DENTISTE

Diplômé de la Faculté de Médecine et de l'École Dentaire de Paris  
Dentiste du Lycée Gambetta  
69, Bd Gambetta et Rue Fondue

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que depuis le 1<sup>er</sup> Mars 1903, il a ouvert, 69, Boulevard Gambetta, en son nom et sans aucun associé ni commanditaire, un cabinet de consultation. Toutes les opérations qui y seront pratiquées pourront être faites sans aucune douleur par l'insensibilisateur.

Grâce à une stérilisation rigoureuse des instruments, une garantie sérieuse pourra être donnée pour les plombages et aurifications qu'on voudra bien lui confier.

**Etude de M<sup>e</sup> LESCALE**

NOTAIRE A CAHORS

**Vente aux Enchères Publiques  
D'UNE MAISON DE RAPPORT**

Jeudi prochain, 30 avril, à 2 heures du soir, il sera procédé par le ministère de M<sup>e</sup> LESCALE, notaire, en son Etude à la vente aux enchères publiques de la maison Delpuch sise à Cahors, rue Labarre N° 67 et rue de l'Abreuvoir N° 1, sur la mise à prix de 6.000 fr.

Le cahier des charges est déposé en l'Etude de M<sup>e</sup> LESCALE où tout le monde peut en prendre connaissance ;

On traitera de gré à gré, jusqu'au moment des enchères.

**Monsieur BOURGET**

MÉCANICIEN-DENTISTE

Prévient le public qu'il continue, comme par le passé, à gérer son Cabinet lui-même  
9, rue du Lycée.

**LE PLUS GRAND SUCCÈS CONNU**  
**500.000 Lecteurs**

Lisez : **AUJOURD'HUI**  
**Mon Dimanche**

Seule Revue Populaire Illustrée à 10 cent.

CHAQUE SEMAINE Plus de 30 Articles Plus de 50 Illustrations

**10** LA REVUE POPULAIRE La plus intéressante La mieux faite

10 CENT.

Pour recevoir franco un spécimen gratuit envoyer votre carte de visite sous bande à 1 cent. à l'Administration de Mon Dimanche, Cloître Saint-Honoré, Paris-(1<sup>er</sup>).

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 14

**MISÉ FÉREOL**

IV

Les lampes jetaient une douce lueur. Devant une table, le père faisait une partie de trictrac avec sa fille. Un peu à l'écart, la mère était assise auprès de Pierre.

La soirée était tiède. Par les fenêtres ouvertes les senteurs du jardin montaient par bouffées. Pierre fumait. La châtelaine avait entamé l'affaire de Romaz. A un moment, elle s'interrompit à un éclat de voix de son mari et de Claire, qui se querellaient sur un coup de dés.

— Mon Dieu ! dit Rémond en riant, le tonnerre gronde.

D'une façon presque naturelle la savonnière en arriva à reparler de Claire et, sans avoir l'air d'y toucher, elle entama les doléances maternelles sur la grande affaire de l'établissement d'une jeune fille... Claire allait avoir dix-huit ans.

— Après tout, nous n'avons qu'elle d'enfant, ajouta-t-elle, et ce ne sont certainement pas les partis qui manqueront. D'abord, nous ne tenons pas à la fortune, pourvu que celui qui lui plaira soit d'une bonne famille, eût-il

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

comme tous les garçons fait quelques folies de jeunesse. Eh ! mon Dieu ! ce sont souvent là les meilleurs maris. N'êtes-vous pas de mon avis monsieur de Romaz ?

L'heure venue pour Pierre de prendre congé, toute la famille l'accompagna jusqu'à l'embarcadère.

— Enveloppe-toi, chérie, dit la mère, en jetant un fichu à sa fille.

Une lune splendide éclairait la nuit. La châtelaine avait pris le bras du voisin, tandis que Claire ouvrait la marche avec son père.

La tête à demi cachée sous sa mentille blanche, par instants elle se retournait ; ses deux grands yeux bleus brillaient dans son visage d'enfant. Au moment où le jeune homme sautait en barque :

— Rappelez-vous que vous êtes toujours attendu ! dit gracieusement madame Rémond.

— D'ailleurs, j'irai vous chercher, moi, ajouta le Marseillais avec une forte poignée de main.

— Bonsoir, monsieur s'écria à son tour la fillette de sa voix claire et sonore.

— Le million a de beaux yeux se dit Pierre.

V

Le lendemain, à son réveil, Pierre s'amusa à se remémorer les moindres incidents de sa visite à la Tour. Il riait en lui-même des confidences de la mère, allusions un peu bien transparentes et que, sans trop de fatuité, il pouvait prendre pour lui. Tout cela ne semblait-il pas annoncer quelque projet prémédité,

une entente, sans doute, avec ce malin de Chavagnas, bien capable d'organiser un tel complot ?

— Je veux que le diable m'emporte si la brave dame n'avait pas l'air de me tendre la perche ? se dit-il.

Tout en se moquant, il s'habilla en toute hâte pour courir aux Saintes ; l'arrivée de Rémond l'avait empêché de s'y rendre la veille. En longeant la rue du village, il aperçut de loin le capitaine sur la porte. Quand il l'eut rejoint :

— J'ai passé la journée d'hier à la Tour, dit Pierre.

— Oui, je m'en suis douté. Albine vient de partir à l'instant pour aller voir Claire.

— Ah !

— Elle ne rentrera que ce soir. C'est toi qui la remplacera. Hèle la Louison pour qu'elle nous fasse à déjeuner.

— Pierre au fait des choses du ménage, alla chercher la servante qui demeurait auprès de l'église. Le repas fut bientôt préparé. Il se mit à table en face du capitaine, à la place d'Albine, dont l'absence le laissait tout déconfit. Il ne la verrait pas encore ce jour là, et il sentait un grand vide, comme une impression d'ennui, presque de tristesse.

Les relations les plus amicales se nouèrent bientôt avec les hôtes de la Tour. Toute la famille, y compris Claire avait visité le mas. L'affaire de la vente faisait les frais de ces allées et venues. Pierre en arrivait à croire qu'il s'était un peu hâté de supposer qu'on lui jetait la fille à la tête. Rassuré sur ce point dé-

licat, il ne se pressait plus de conclure le marché.

— On s'habitue à tout, pensait-il en matière d'excuse, et d'ailleurs, pour achever de croquer ma fortune à Paris, j'y reviendrai assez tôt.

— La vérité, c'est que toute sa vie, maintenant, était aux Saintes. Quoique charmante, Claire ne le distrait pas de l'image d'Albine. Pour lui, mademoiselle Rémond était une gentille pensionnaire déjà dressée aux allures mondaines, ayant ce babil aimable, cette assurance élégante des filles élevées à bonne école. Ces filles là, il les connaissait. Il savait comment elles valent, de quels mouvements elles font bouffer les cheveux, de quels gestes elles manient leur éventail.

En Misé Féréol, au contraire, tout était neuf, étrange, irritant ; c'était la femme inconnue, ignorée qui éveille toutes les curiosités, avive les ardeurs... En lui parlant elle attachait sur lui son grand regard noyé sous de longues paupières, et dont les lueurs provocantes contrastaient si étrangement avec la froideur tranquille de ses paroles. A chaque entrevue il sentait croître la fougue de ses sens.

(A suivre) Jacques VINCENT

**Ancien cabinet dentaire  
HUGGINS & BAKER**

75, BOULEVARD GAMBETTA

NOUVELLEMENT RÉORGANISÉ

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

MADÉMOISELLE  
MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par CH.-BERNARD DEROSNE)

DEUXIÈME PARTIE

ALTESSE

XV

Le Mystère du Trou-Perdu

Fallait-il escalader et voir ce qui se passait là ? Ce cri épouvantable se réitérait-il ? Il s'arrêta et prêta l'oreille ... cinq, dix, quinze minutes s'écoulèrent.

Plus rien ne bougeait ; un silence mortel régnait partout. On n'entendait plus que le frémissement du vent dans le feuillage, le gazouillement de quelque oiseau sur son nid, le doux bruissement des arbres et les soupirs légers de la brise ... les voix de la nuit ... et rien de plus.

Que faire ? ...

Pendant qu'il se tenait là irrésolu, frappé de surprise et d'une sorte de terreur, une porte s'ouvrit sous le porche et la femme mystérieuse qu'il avait suivie apparut.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec l'Agence Havas.

Une seconde figure l'y suivit ... c'était une très vieille femme courbée par l'âge.

La première de ces femmes parlait en ces termes :

— Non, non, Hannah, ne viens pas. De quoi aurais-je peur ? Il y a longtemps que plus rien ne saurait m'effrayer ici-bas ! Ni les vivants ni les morts ne me font peur. Je serai à Scarswood en moins de trois quarts d'heure ; j'y rentrerai comme j'en suis sortie, en dépit de toutes les serrures de sir Richard, demain j'aurai repris mes fonctions de gouvernante. Hannah ... Hannah ! quelle vie ? ... Rentre ; tâche que tout s'apaise et fais en sorte que ces cris épouvantables ne se répètent plus. C'est bien heureux que le Trou-Perdu ait la réputation d'être hanté par les spectres et que nul n'y vienne jamais de nuit ni de jour.

— Nous l'avons échappée belle dernièrement. C'était un de ces mauvais jours, et la dame avec le monsieur qui l'accompagnait ont entendu. Je les ai fait sortir ; mais cela peut arriver ... cela arrivera ... Cela ne peut pas durer toujours ...

— Rien ne dure toujours ... je n'ai pas besoin que cela dure toujours. Le temps approche petit à petit où la lumière se fera et mon jour n'est pas éloigné. Jusque-là sois tranquille ; emploie le remède si le bruit devient trop fort ... Je vais m'en retourner aussi promptement que possible. Allons, bonsoir !

Elle descendit l'escalier, suivit l'allée d'un pas ferme, résolu, intrépide et s'arrêta, comme en arrivant, un instant à la porte.

La vieille était rentrée à la maison et elle ne vit pas la figure sombre de la personne qui se trouvait sous les sapins.

Celle qui s'en allait tira sa montre et regarda l'heure à la clarté de la lune.

— Une heure et demie ! murmura-t-elle je n'aurai pas cru qu'il fût si tard. Il sera deux heures un quart avant que je ne sois rentrée à Scarswood ?

— Et c'est une heure bien tardive pour se promener ainsi solitairement ... mademoiselle Herculaste.

Obéissant à une impulsion à laquelle il lui était impossible de résister, le capitaine était sorti de l'ombre et se dressait devant elle.

— Si vous voulez me le permettre, je vous reconduirai pour vous protéger, si par malheur il le fallait.

En disant ces mots, Edmond O'Donnell, dont la figure se trouvait tout à fait éclairée par la lune, ôta son chapeau et s'inclina devant Mlle Herculaste.

XVI

Sous le chêne du roi

Elle ne poussa pas de cri, elle ne tressaillit même pas.

Ce devait être un sang courageux que celui de la gouvernante.

Elle s'arrêta impassible et le regarda en face ; mais, à la clarté de la lune, cette pâleur livide qui la couvrait quelquefois s'étendit sur sa figure, et ses grands yeux gris se dilatèrent avec quelque chose de l'air d'un cerf aux abois.

Ils restèrent un instant silencieux, se regardant face à face.

Tout à coup le charme qui les avait rendus muets l'un et l'autre se rompit.

Mlle Herculaste poussa un long soupir ; ses yeux reprirent leur éclat, son visage sa couleur naturelle et elle fit effort sur elle-même pour affronter tous les dangers qui pourraient l'atteindre.

C'était une de ces femmes exceptionnelles, dont le courage apparaît à l'heure du péril.

Elle ouvrit la porte et prononça ces paroles d'une voix lente :

— Est-ce bien vous, capitaine O'Donnell ? Je reviens de mon émotion ; pendant un instant je vous ai pris pour un spectre. J'ai les nerfs solides, mais vous les avez cependant soumis à un rude choc.

— Oui, répondit sèchement le capitaine : je crois que vos nerfs sont solides mademoiselle Herculaste. Il n'y a pas beaucoup de jeunes filles, pas même beaucoup de gouvernantes douées d'un caractère bien trempé, qui voudraient s'amuser à faire le trajet qui sépare Scarswood de cet endroit, entre minuit et deux heures. Vous retournez à Scarswood, et comme je vous l'ai dit, si vous voulez bien me le permettre, je vous accompagnerai. En pareille circonstance il est de mon devoir de vous reconduire jusqu'à votre demeure.

Elle se mit à sourire, sortit, referma la porte, mit la clef dans sa poche, serra le manteau noir dont elle était étroitement recouverte et se remit en marche.

(A suivre)

MAISON  
LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions

Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son **Salon de Coiffure** (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « **Tout pour l'hygiène** » telle est la devise de la Maison.

**LOTION ANTISEPTIQUE DU D<sup>r</sup> GELIS**

contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.

A travers les livres

Tout pourri

Le livre du jour est assurément *Tout Pourri* d'OLIVIER SEYLOR, le jeune littérateur qui publia les *Maritimes*.

Olivier Saylor flagelle en des pages d'une observation brutale mais sincère, le *Tout Paris* des snobs et des grotesques, des pédants et des prétentieux ; c'est une peinture vraie de certaines mœurs parisiennes, en même temps qu'un coin de l'histoire de Paris.

Tout-Paris ? — Voilà une expression qui a besoin d'être précisée. Tout-Paris ? — Qui n'est pas du Tout-Paris ?

Tout-Paris ? — Pui n'aspire pas à en être ? Et comme il ne faut ni lettres de naturalisation, ni qualités morales ou intellectuelles pour faire partie de cette élite, tous se croient appelés, et beaucoup se considèrent comme élus.

Bannir toute originalité, se conformer servilement à ce qu'il est admis de penser, juger sans connaissance, colporter les malveillants propos, démolir les réputations avec insouciance, et les rebâtir et sans raison, voilà les principes fondamentaux de cette grande catégorie de snobs.

Mais comme pour être membre de ce « Tout-Paris », il faut montrer des qualités de force dans l'intrigue, et de savoir dans la médisance, il existe une foule de compromissions de petites vilénies, de sourdes rancunes, de fausses manœuvres et de bêtise notoire que M. Olivier Saylor, l'auteur des « *Maritimes* » dépeint dans le volume qu'il intitule « *Tout-Pourri* ».

La transparence des noms fait de ce livre l'histoire de Paris actuel ; fort de la multitude et de la sûreté de ses documents, l'auteur

montre tour à tour la comédie et le drame, le grotesque et le pitoyable, tout ce qui constitue la vie.

Comme rien n'est plus près de la réalité que la légende, après avoir assisté aux luttes mesquines des ambitions et à la chute de toutes les énergies, M. Saylor nous fait espérer après une chute finale, lamentablement vraie, le retour à une ère de force, de vigueur et d'humanité. (1 vol. in-18. Prix 3 fr. 50. Chez tous les libraires).

Viennent de paraître le n° 13, *Tragiques Amours*, d'A. Guignery et n° 14, *Princesse de Venise*, de P. Guédy, de la petite Collection illustrée E. Bernard, dont nous avons ici même annoncé le succès.

Voici la nomenclature des 12 premiers volumes déjà parus :

- 1° Le Collier de Diamants, par A. Lepage ;
- 2° Un Baiser de Reine, par A. Guignery ;
- 3° Les Maîtresses de François 1<sup>er</sup>, par P. Savernon ;
- 4° La Rosée rouge, par A. Guignery ;
- 5° Les Maîtresses de Henri IV, par P. Savernon ;
- 6° Le Roman d'une Chanteuse, par A. Guignery ;
- 7° La Conscience du Juge, par A. Guignery ;
- 8° Une Cour d'Amour, par A. Lepage ;
- 9° Le Rêve Micheline, par A. de Miray ;
- 10° Les Maîtresses de Louis XIV, par P. Savernon ;
- 11° Une d'Elles, par Jean Carvalho ;
- 12° Les Maîtresses de Louis XV, par P. Savernon.

Les deux nouveaux volumes ont le même style vif et délicat, la même allure artistique des précédents et nous ne doutons pas qu'ils obtiennent près de nos lecteurs le succès que nous leur souhaitons.

Cette charmante Collection est en vente chez les principaux libraires ainsi que dans toutes les bibliothèques des gares.

Les 14 volumes déjà parus sont envoyés franco contre un mandat de 8 fr. 40 adressé à M. Bernard, imprimeur-éditeur, 29, quai des Grands-Augustins, Paris.

Chaque volume contre 0 fr. 60.

Monsieur le Directeur  
du  
**Monde Moderne**  
122, rue Réaumur, Paris

Veillez envoyer un numéro complet et gratuit à l'adresse ci-dessous :

A découper et à envoyer, en joignant 0 fr. 25 en timbres-poste, pour les frais d'expédition et de port.

Le propriétaire gérant : A. COUSSLANT.

MALADIES GASTRIQUES ET NERVEUSES

Chez l'Homme et chez la Femme

MALADIES DE MATRICE

Il est une classe de malades qu'on peut réunir sous cette dénomination : les Incurables du Ventre et du Système nerveux.

Après avoir épuisé toutes les ressources de la médecine, désespérant de ne jamais guérir, ils traînent une existence misérable sans être absolument malades. Qu'on appelle cette maladie anémie ou neurasthénie, gastrite ou gastralgie, dyspepsie ou dilatation de l'estomac, les symptômes sont toujours les mêmes. Le principal, c'est une grande lassitude au moment du lever, un besoin constant de repos, assis ou couché.

Du côté de l'estomac, aigreurs, renvois, gonflements, douleurs au creux de l'estomac, bouche amère, constipation opiniâtre, suivie de périodes de diarrhée. Du côté du système nerveux, troubles très accusés, maux de tête, irritabilité, idées noires, insomnies, cauchemars. Du côté du cœur, palpitations, essoufflements au moindre effort.

Cette maladie frappe indistinctement les hommes comme les femmes, les jeunes filles et les adolescents, toutes les classes de la société. Chez la femme elle se complique de tout les désordres de la matrice et des ovaires, pertes blanches glaireuses, envies fréquentes d'uriner, ventre lourd, chute, stérilité, tumeur, cancer.

Ces maladies ont vu échouer tous les traitements. Pourquoi cet insuccès ? Parce qu'on néglige la cause première dont l'importance domine toute la maladie. Cette cause, ce sont les glaires, les mucosités. Au contact des aliments celles-ci fermentent, d'où production considérable de gaz, ballonnement, dilatation de l'estomac et des intestins, distension de la paroi abdominale qui, devenue trop lâche, ne remplit plus son rôle de sangle ; abaissement des intestins, du foie, des reins et de la matrice qui flottent dans le bas ventre. Outre cet effet mécanique, les fermentations sont une source de poisons qui vicent le sang et se traduisent au dehors par des éruptions, les démangeaisons sur la peau, pellicules sur la tête, chutes des cheveux, migraines et autres troubles nerveux.

Le traitement pour être réellement curatif doit donc s'adresser à ces deux causes : tarir les hypersécrétions glaireuses, ramener et maintenir à leur bonne place les organes abaissés. Vouloir guérir toutes ces maladies par le port d'une ceinture comme le prétendent certains spécialistes qui s'intitulent professeurs de Paris et en sont réduits à copier nos articles, c'est commettre une erreur très préjudiciable aux malades ; le médecin deviendrait inutile et ces maladies ne relèveraient plus que du bandagiste.

Le Docteur BOUTEUIL, spécialiste de la faculté de Bordeaux, consultera à :

**Cahors**, Hôtel des Ambassadeurs, le 30 avril ;

**Figac**, » des Voyageurs, 1<sup>er</sup> mai ;

**Rodez**, » Biney, 2 mai ;

**Millau**, » de France, 3 mai ;

**St-Affrique**, Hôtel du Commerce, 4 mai ;

Le Docteur revient environ tous les 60 jours.

Cahors, le 21 Mars 1903

Monsieur le Docteur BOUTEUIL,

Après 4 mois de traitement, je viens vous remercier de vos bons conseils et soins. Depuis neuf ans je souffrais constamment de crampes d'estomac et de maux de ventre ; je ne pouvais plus manger, ne digérant pas, mon sommeil était à chaque instant interrompu par la douleur. Enfin, après m'être soumis au traitement que vous m'avez ordonné, j'étais bien soulagé au bout du premier mois et maintenant je puis le dire hautement, je suis guéri ou tout au moins je le crois, car je ne souffre plus du tout, j'ai bon appétit et dors bien. Comme vous me l'avez prescrit au début, je continue quand même à me soigner jusqu'à ce que vous m'ordonniez de cesser, car je veux éviter le retour de pareilles tortures. Recevez, Monsieur le Docteur, avec mon entière reconnaissance, mes plus sincères salutations.

Antonin DALET

Agent d'assurances et Représentant de Commerce

6, rue Nationale, 6

CAHORS.

DRECHES DE MAÏS PRESSÉES

Pour arriver à un engraissement rapide et réaliser une ÉCONOMIE IMPORTANTE sur l'alimentation de ses bestiaux, employer les DRECHES DE MAÏS PRESSÉES. Les bœufs, vaches et porcs en sont friands. Aucun aliment ne favorise autant la sécrétion du lait. Demander échantillon et note explicative à la DISTILLERIE de MELLE (Deux-Sèvres). La Distillerie est également toujours vendeur de maïs, aux prix d'importation.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE  
COUVERTS CHRISTOFLE

Manufacture à Paris  
66, Rue de Bondy

EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE

Envoi franco du Catalogue

Notre représentant à Cahors est M. Mandelli fils, Bd Gambetta, 26.